Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 38 (1974) **Heft:** 149-152

Artikel: Roi et raie : tentative d'explication phonétique

Autor: Taverdet, Gérard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399594

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ROI ET RAIE

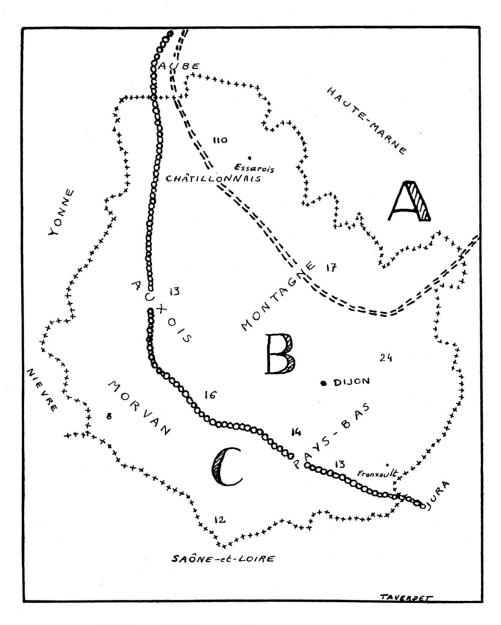
(tentative d'explication phonétique).

On admet généralement que les hésitations entre « oi » et « ai » (ou entre wa et è) issus de E long latin sont les résultats d'une concurrence entre un traitement populaire en è et un traitement bourgeois, concurrence compliquée, à partir du xvie siècle, par l'intervention des grammairiens. Fouché (cf. Phonétique historique du français, p. 274) affirme que cette opposition ne saurait s'expliquer d'aucune façon par la phonétique et qu'elle ne dépend pas en tout cas du consonantisme qui précédait autrefois le groupe wè.

Il est évident que les hésitations que l'on peut noter dans la série des noms de peuples ou d'habitants de ville (Français, Lyonnais, Suédois, Autunois) n'ont aucune base phonétique réelle et qu'elles sont nées parfois du jeu des analogies, parfois de l'influence de traditions contradictoires. En revanche, certaines formes en ai nous semblent avoir une base phonétique plus sérieuse et nous allons essayer de reposer le problème à partir des résultats d'enquêtes linguistiques en Bourgogne et, en particulier, dans le département de la Côte-d'Or où nous avons une situation très nette.

La situation en Côte-d'Or.

Pour les traitements de E long, nous pouvons diviser le département en 3 zones (cf. carte); dans une zone A (qui comprend les régions arides du nord et de l'est du département et qui s'étend sur les environs de Langres, dans le département voisin de la Haute-Marne), tous les E longs deviennent o; nous avons ici une série assez longue dont l'unité est rarement détruite par la francisation : ME : mó; TE : tó; REGE : ró; (forme encore très vivante si on demande le nom de la Fête des Rois), NIGRU : nó; Essarois (commune du canton de Recey-sur-Ource, « Essaretum » au XIVe siècle) : esàro; TELA : tól; toutefois, dans cette région, nous avons noté rarement etol pour STEL(L)A; mais les noms de l'étoile sont souvent francisés.



= = = = limite sud de la zone A. limite sud de la zone B. limites départementales.

Les numéros correspondent aux points de l'ALF (Atlas linguistique de la France).

Dans une zone C (Morvan, sud de l'Auxois et vignoble au sud de Beaune), nous avons également une situation très nette : ici, tous les E longs sont devenus wè (nous ne tiendrons pas compte des variantes en wa que nous pouvons considérer comme récentes); nous aurons alors ME: mwè; TE: twè; REGE: rwè; NIGRU: nwè; TELA: twèl; RICA: rwè; THECA: twè, etc...

L'originalité de la géographie linguistique de cette partie de la Bourgogne est la présence d'une aire B intermédiaire; dans cette région, les E longs ont suivi deux traitements: un traitement en we que nous avons dans mwe, twe, twe, twe et un traitement en d que nous avons dans d (RICA), d (THECA), dans d (*FRISK), dans d (SPISSUS); nous trouvons également des formes en d dans les imparfaits en -E(B)AM (dans cette importante formation, l'aire du d s'étend d'ailleurs largement sur la zone C); on retrouve quelques formes en d à l'ouest de cette zone B (en particulier dans les environs de Couches-les-Mines en Saône-et-Loire), mais nulle part les séries n'ont la netteté qu'elles ont dans les environs de Dijon.

On pourrait bien sûr voir dans cette situation un fait bien connu en dialectologie: sous l'influence du français — (influence plus intense dans les environs de Dijon que dans les bois du Châtillonnais) —, les séries phonétiques se disloquent et ne conservent leur unité primitive que dans les zones éloignées des grandes voies de circulation; nous aurions là un fait comparable à celui que l'on peut observer dans les aires des mots en ka en Normandie (cf. l'étude de W. von Wartburg in *Problèmes et méthodes de la linguis*tique, p. 23 sq.), ou, plus près de nous, nous pourrions signaler le recul des formes locales du nom de l'étoile.

Mais cette interprétation se heurte à deux arguments : dans la zone B, nous ne notons jamais de o bref issu de E long ; le o est ici toujours long ; nous avons donc deux séries bien constituées ; dans la zone A, nous avons une opposition o-o ; dans la zone B, nous avons $w\hat{e}$ -o ; dans la zone C, ce sera $w\hat{e}$ - $w\hat{e}$; ces oppositions des parlers locaux se retrouvent encore nettement dans les français régionaux où on continue à opposer wa- \hat{e} . Nous avons, dans la géographie du département, non pas une limite avec quelques faits isolés témoins d'une aire autrefois plus étendue, mais deux limites ; la différence géographique pourrait être d'origine phonétique ; nous pourrions expliquer ainsi les causes de cette différence : soit un fait phonétique qui a une aire A ; quand ce fait se produit dans un environnement favorable (présence de consonnes ou de voyelles qui accélèrent l'évolution), il recouvrira une aire B, nécessairement plus grande que A ; en d'autres termes, l'évolution phonétique conditionnée a toujours une aire supérieure à l'évolution libre.

ROI ET RAIE 527

Le second argument en faveur d'une origine purement phonétique viendra d'une comparaison avec le français : les formes en δ que nous avons dans l'aire A, de même que les formes en $w \cente$ des aires B et C, sont écrites oi en français (type roi); en revanche, les formes en δ des aires A et B sont généralement écrites en français ai. Ainsi le hasard qui explique la répartition française entre oi et ai se retrouve intégralement dans le hasard de la répartition géographique. N'y a-t-il pas une explication à cette curieuse coïncidence ?

A la recherche d'une explication phonétique.

Le principe de cette explication nous est peut-être donné par Fouché (op. cit., p. 268) : « le traitement de iéé (-ATA précédé de consonne palatale) n'est pas exactement parallèle à celui de ié; ce groupe s'est réduit à iè non seulement en wallon, en lorrain, ... mais encore en picard, ... en bourguignon et en champenois oriental. Ainsi liee (de LAETA) et maisniee (de MANSIONATA) sont devenus en v. picard lie et maisnie. Ces formes se sont généralisées au moyen âge dans toute la littérature d'oïl ».

On pourrait d'ailleurs ajouter aux exemples de Fouché foliata = folie; on peut peut-être émettre quelques doutes sur le caractère spécifiquement picard de ces formes en $i\dot{e}$; nous avons peut-être là les formes phonétiques du français; ce traitement semble exceptionnel : LAETA est un cas unique; quant aux autres formes en palatale + ATA, elles ont sans doute suivi l'influence analogique des formes en -ATU; sur « couchié », on a fait « couchiée »; seules quelques rares formes employées comme substantifs ont pu résister à cette attraction; dans les parlers bourguignons modernes, on peut noter cette même influence analogique du masculin : les formes substantivées sont encore très souvent en $i\dot{e}$ (devenu \bar{i}) (type « poignée » : $puy\bar{i}$ ou « brassée » : $brès\bar{i}$), alors que les formes adjectivales sont la plupart du temps en $\dot{e}\dot{e}$ (devenu \dot{e}) « couchée » sera rarement $kue\bar{i}$ alors que « recouchée », « marcotte », sera souvent $rkue\bar{i}$.

Sur le plan géographique, on peut comparer en Bourgogne les aires de i (issu de palatale + ATU) et de $\bar{\imath}$ (palatale + ATA) : le i ne se trouve en Côted'Or que dans quelques sites (invisibles sur l'ALF) groupés surtout dans la zone A, alors que $\bar{\imath}$ se rencontre partout. Cette différence de l'extension spatiale s'explique facilement par la phonétique : pour -ATU, nous avons une évolution libre : seules les zones qui perdent habituellement le second élément des diphtongues auront i, alors que la plus grande partie de la région,

suivant la tendance française, fait évoluer ie en $y\acute{e}$, réduit le plus souvent à \acute{e} ; dans le cas de -ATA, nous avons l'évolution conditionnée : sous l'influence de \acute{e} , le i, partie forte de la diphtongue, s'allonge et le second élément \acute{e} tombera plus facilement, d'où une extension des formes en $\bar{\imath}$ qui a pu aller jusqu'à Paris, mais qui, en français, a été combattue par la force des analogies 1 .

Il nous reste maintenant à appliquer ce principe général à l'évolution des diphtongues issues de E long.

E sous l'influence de è (issu de A latin final).

C'est ce qui se passera dans les formes où la diphtongue $\acute{e}i$ sera suivie de \acute{e} , le plus souvent par suite de la chute d'une consonne intervocalique; c'est le cas de formes comme RICA, THECA, CRETA et, bien sûr, des formes en -ETA et des imparfaits en -E(B)AM. Nous aurons alors une séquence $\acute{e}i\acute{e}$ qui va connaître un sort analogue à celui des finales en -ATA; le \acute{e} s'allonge, d'où la chute de i; nous obtenons alors une voyelle simple notée souvent ai et qui fait son apparition dans les textes administratifs du XIII^e siècle, mais qui est sans doute plus ancienne. En Bourgogne, où la diphtongue $\acute{e}i$ a évolué plus rapidement, la réduction aura lieu au stade $\~{o}i$, d'où les formes en \acute{o} que nous notons encore aujourd'hui.

On peut noter également les formes de *SIAM; elles ont naturellement suivi cette évolution qui explique à la fois « sait » (qui apparaît chez Villon) et só que nous notons dans les zones A et B).

E sous l'influence de s (devant consonne).

On sait que s devant consonne s'amuït, mais allonge la voyelle qui précède; on peut donc admettre que, si l'élément vocalique était une diphtongue éi, le é s'est allongé, d'où une réduction de la diphtongue en è; c'est ce qui se passera dans des formes comme « paraître ». C'est ce qui se passera également dans les formes en -ISK; dans les patois, ces formes sont rares; on peut toutefois noter le nom du village de Franxault (canton de Saint-Jean-de-Losne, proche de ALF 13); Dauzat (Dictionnaire des Noms de lieux de France) y voit un diminutif de Franciscus; or, en 1388, nous avons une

^{1.} On peut noter même en dehors du domaine roman que les diphtongues à premier élément long perdent plus facilement leur second élément que les diphtongues à premier élément bref; on comparera ainsi avec le grec : * $h\check{o}i/o\check{i}$ et * $t\bar{o}i/\tau\check{\phi}$.

forme parfaitement claire : « Franceot » ; le groupe ce n'est qu'une graphie de s, assez répandue dans la région (cf. les noms du seau : ceoilloz à Chalon en 1362 et ceoillot à Argilly en 1368) ; le o n'est que l'aboutissement normal du suffixe -ISK ; il est donc inutile de voir là un diminutif en -ot.

C'est bien sûr cet allongement qui rend compte de formes comme $fr\delta$ et $\acute{e}p\delta$ que nous notons dans les zones A et B, de même que des formes françaises correspondantes « frais » et « épais ».

E sous l'influence d'une nasale.

Ici, tout le monde est d'accord pour affirmer que la diphtongue $\acute{e}i$ n'a jamais atteint le stade $w\grave{e}$ (cf. par exemple Fouché, $op.\ cit.$, p. 375). *Pena est devenu $p\~e\~in$, d'où le français « peine » ; on peut penser qu'en plus de son action nasalisatrice, le n a un pouvoir allongeant qui a facilité la chute de i; nous notons qu'en Côte-d'Or l'aire de *Pena et d'avena devenant $p\~on$ et $\grave{e}v\~on$ coı̈ncide avec les zones A et B (soit l'aire de RICA/ $r\~on$) ; nous avons peut-être là un nouvel argument qui montre qu'il s'agit du même phénomène phonétique.

Toutefois, le \dot{e} (issu de A final) a contribué certainement à allonger le premier élément de la diphtongue : l'aire de *FENU/ $f\tilde{o}$ ne dépasse pas la zone A, de même que celle de BENIGNU/ $br\tilde{o}$.

Naturellement dans la zone C, nous aurons èvwèn et pwèn.

Pour conclure.

Cette comparaison de la situation française et de la situation bourguignonne nous permet peut-être d'affirmer que le passage de E long à ai (è en
français standard, mais è dans l'ancienne langue) n'est pas le résultat d'une
tendance qui aurait réduit la diphtongue oè (ou le groupe wè) à è. En réalité,
nous avons peut-être là une évolution plus ancienne qui s'est manifestée
dans des cas bien précis ; la langue littéraire, plus consciente de l'unité de la
série phonétique, n'en a pas tenu compte ; toutefois, ces formes populaires
en è (écrit e, ai ou ei « referont surface » dans les textes non littéraires de la
fin du XIII^e siècle et se maintiendront jusqu'à nos jours ; on peut donc penser
que cette évolution s'est faite dès le stade éi (qui, par suite de l'allongement,
a pu se maintenir plus longtemps que dans les autres formes en E long (du
type REGE). Par la suite, l'évolution phonétique, le jeu des analogies, les
querelles des grammairiens vont brouiller les séries primitives. Mais, mal-

gré plusieurs siècles d'hésitations, on peut encore retrouver, aussi bien dans les dialectes (dans certaines conditions très favorables) que dans la langue littéraire le pourquoi de la situation actuelle : l'allongement de \acute{e} sous l'influence de \acute{e} final ou de s préconsonantique permet d'expliquer 90 % des formes présentées par les auteurs des manuels de phonétique historique (et bien davantage si l'on tient compte de la très forte fréquence des imparfaits en -ais).

Gérard TAVERDET.